

HISTOIRE

Les Tueurs du Brabant, trente ans après

Il y a déjà trente ans qu'une vague d'attaques et de tueries aveugles, dirigées principalement contre de grandes surfaces et dont on n'a jamais trouvé les auteurs, a sérieusement ébranlé la Belgique. En 1982, 1983 et 1985, des braquages violents contre des magasins Colruyt et surtout des supermarchés de la chaîne Delhaize ont coûté la vie à 28 personnes au total. Le sommet a été atteint dans la filiale de Delhaize à Alost (en Flandre-Orientale), où, le samedi 9 novembre 1985, il y eut à déplorer huit morts. Le butin était à chaque fois infime et totalement disproportionné à la violence. Jusqu'à il y a peu, l'affaire menaçait d'être frappée de prescription, mais le nouveau gouvernement belge a d'emblée annoncé qu'il entendait prolonger de dix ans le délai de prescription.

L'impact sur la vie quotidienne a été considérable. Surtout en 1985, quand, lors des attentats à Braine-l'Alleud (dans le Brabant wallon), à Overijse (dans le Brabant flamand) et à Alost, on a dénombré seize tués, chaque fois dans un magasin Delhaize. Après les événements d'Alost, le gouvernement décida de poster des militaires armés près des filiales de Delhaize. D'après des témoins, le gang se composait d'un individu très grand («le géant»), le «tueur» (qui avait la plupart des morts sur sa conscience), et d'un «vieillard» qui faisait généralement le chauffeur. Parfois il y avait aussi plusieurs auteurs.

Les attaques des Tueurs du Brabant coïncidaient avec celles que perpétrait un groupe de terroristes d'extrême gauche: les Cellules communistes combattantes (CCC). Là, il y eut deux victimes, mais les membres de ce groupe ont été arrêtés et condamnés. Pour ce qui est des Tueurs du Brabant, les services de police se trouvaient confrontés à une énigme. Il était frappant que la plupart des braquages

se déroulaient à proximité d'autoroutes, ce qui permettait aux auteurs de s'enfuir facilement à l'étranger. Selon certains témoignages, le «tueur» aurait été abattu par une balle tirée par un agent de police lors du dernier attentat à Alost. Il est un fait qu'on n'a plus enregistré d'autres attaques par la suite.

Des témoins ont déclaré avoir aperçu trois hommes dans une *Volkswagen Golf* dans le bois de la Houssière (sur le territoire de Braine-le-Comte, dans le Brabant wallon). Dans un canal à proximité on a trouvé deux sacs contenant des munitions ainsi que du matériel de cambrioleur. Les munitions étaient identiques à celles utilisées lors d'un des raids.

Toutes sortes de théories ont circulé, d'autant plus que le butin était généralement plutôt maigre. S'agissait-il de criminels ordinaires ou de membres d'un groupement d'extrême droite dont l'unique but était de semer la terreur? Le procureur de Nivelles (dans le Brabant wallon), qui a dirigé l'enquête pendant plusieurs années, ne croyait pas à la piste de l'extrême droite et continuait à privilégier la piste du milieu criminel. Le parquet de Termonde (en Flandre-Orientale) a enregistré quelques résultats lorsque furent trouvées les armes ayant prétendument servi lors de braquages. Le dossier atterrit finalement à Charleroi, ce qui suscita de vives protestations. Là aussi on accrédita plutôt la thèse du banditisme. Le parquet accusa un groupe de criminels du Borinage, mais ceux-ci ont finalement été disculpés.

Avec les années, il devenait de plus en plus improbable que l'on pourrait un jour mettre la main sur les coupables. Entre-temps furent publiés nombre de livres et d'articles établissant un lien avec l'extrême droite. On croyait que la bande se composait peut-être d'anciens gendarmes désireux de déstabiliser le pays. Les attentats étaient en effet exécutés avec une précision toute militaire. On a même cité des noms très concrets, plus particulièrement de membres de la malice *Westland New Post*. La suspicion ne cessa de s'accroître lorsqu'on découvrit que des membres de cette milice

connaissaient très bien le bois de la Houssière, où ils organisaient des exercices de tir. Mais il manquait toujours des preuves convaincantes. Même des services de renseignements étrangers - la CIA et le *Mossad* - entrèrent en scène. Les braquages ayant surtout visé des magasins Delhaize, il fut également question d'extorsion, ce que la direction de Delhaize démentit sur tous les tons. Une commission sénatoriale fut installée en vue de mener une enquête sur l'enquête. Plusieurs irrégularités dans l'ensemble de l'enquête aboutirent à la création du Comité permanent I chargé de contrôler les services de police.

Toute cette affaire a profondément miné la confiance du public dans le bon fonctionnement de la justice belge. Son impuissance à résoudre l'énigme lui a fait beaucoup de tort. La brutalité des auteurs et le choix des victimes - de simples clients de grands magasins - contribuaient à renforcer encore davantage le malaise.

L'enquête est pourtant toujours en cours.

En 2010 on a encore publié un portrait-robot d'un membre de la bande. Récemment a été appréhendé un ancien prisonnier qui aurait raconté toutes sortes de détails à un codétenu, mais il a fallu le relaxer assez rapidement.

L'affaire des Tueurs du Brabant continue à bouleverser les esprits. Le gang a même fait son apparition jusque dans des bandes dessinées, des romans et un film. Les descendants des victimes, pour leur part, ne croient plus depuis longtemps que les coupables seront trouvés un jour. Invités tous les ans par les enquêteurs qui les informent de l'état du dossier, ils n'ont plus aucune confiance dans la justice. Même une prorogation de dix ans du délai de prescription n'y changera plus rien.

Jos Bouveroux
(Tr. W. Devos)